

CONSEIL MUNICIPAL DU 4 MARS 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le mardi quatre mars à vingt heures, le Conseil municipal, légalement convoqué le 21 février 2025, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de M. SALIGNAT, Maire.

Présents : M. Emmanuel SALIGNAT, M. Jean BRÉBION, Mme Stéphanie PETIT, Mme Nadia HUARD DE LA MARRE, M. Daniel MOREAU, M. Bertrand GUÉRIN, Mme Camélia CHALLOY, M. Gilles MERCIER, Mme Rachel CARRÉ, M. Antoine HOIZEY (arrivé à 20 h 35).

Pouvoirs : M. Christophe CAQUOT à Mme Nadia HUARD DE LA MARRE, Mme Véronique HERITIER-DRAY à M. Bertrand GUÉRIN, Mme Ingrid BERNIER-DUPUY, à Mme Stéphanie PETIT.

Absents excusés :

Secrétaire : M. Bertrand GUÉRIN.

ORDRE DU JOUR

1. **Adoption du procès-verbal de la séance du Conseil municipal du 3 décembre 2024,**
2. **Convention d'autorisation de travaux de restauration de continuité écologique sur la Guéville, avec le syndicat SMDVA,**
3. **Approbation du compte rendu de la CLECT,**
4. **Remboursement de factures à Mme HUARD DE LA MARRE,**
5. **Décisions du Maire,**
6. **Questions écrites des conseillers municipaux,**
7. **Informations diverses.**

2025.01 / ADOPTION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 3 DECEMBRE 2024

Monsieur le Maire demande à l'assemblée si des observations particulières sont à formuler sur le procès-verbal du 3 décembre 2024, dont un exemplaire a été transmis à tous les membres du conseil municipal.

Vu le procès-verbal rédigé par M. Bertrand GUÉRIN, secrétaire de séance du conseil du 3 décembre 2024.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, adopte le procès-verbal de la séance du 3 décembre 2024 élaboré par M. Bertrand GUÉRIN, secrétaire de séance.

2025.02 / CONVENTION D'AUTORISATION DE TRAVAUX DE RESTAURATION DE CONTINUTE ECOLOGIQUE SUR LA GUEVILLE, AVEC LE SYNDICAT SMDVA

Monsieur le Maire présente au Conseil municipal la convention d'autorisation des travaux de restauration de continuité écologique sur la Guéville, proposée par le SMDVA.

La convention d'autorisation concerne les travaux suivants :

- Démantèlement des pièces mobiles du clapet hydraulique communal,
- Démolition des vestiges d'ouvrage (radier, murs bajoyers si nécessaire),
- Conservation de la passerelle piétonne existante,
- Recharge granulométrique ponctuelle (pierres de champs) dans le lit mineur de la Guéville en amont et en aval immédiat de l'ancien clapet,
- Installation d'un panneau pédagogique aux abords communaux en fin de chantier. Le choix d'implantation du panneau sera défini avec la commune de Gazeran,
- Remise en état du site.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité autorise M. le Maire à signer cette convention avec le SMDVA.

2025.03 / APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA CLECT DU 3 FEVRIER 2025

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'article 1609 Nonies C du Code Général des impôts,

Vu le compte rendu des décisions de la CLECT de RT du 3 février 2025,

Vu les délibérations CC2502FI01 et CC2502FI02 du conseil communautaire de RAMBOUILLET TERRITOIRES du 3 février 2025,

Considérant l'exposé du rapporteur et la nécessité de fixer les attributions de compensations pour 2024 et 2025,

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à la majorité (abstention : M. CAQUOT) :

APPROUVE le compte rendu de la CLECT de Rambouillet Territoires du 3 février 2025.

APPROUVE le montant de l'attribution de compensation définitive de 2024 pour 13 820 265 € dont 272 948 € pour la commune de Gazeran.

APPROUVE le montant de l'attribution de compensation provisoire pour 2025 pour 13 807 052 € dont 272 856 € pour la commune de Gazeran.

2025.04 / REMBOURSEMENT DE FACTURES A Mme HUARD DE LA MARRE

M. le Maire informe le Conseil Municipal Mme HUARD DE LA MARRE a fait l'avance de décorations de Noël pour un montant de 270.57 € (Carrefour : 141.21 €, Végétal Rungis : 129.36 €. Il convient de la rembourser.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de rembourser à Mme HUARD DE LA MARRE la somme de 270.57 Euros.

Les crédits nécessaires sont inscrits au budget au l'article 60632.

RELEVÉ DES DECISIONS DU MAIRE

Dates	Champ de la délégation	Destinataire ou attributaire	Objet	Montant TTC
04/12/24	Finances	DMCI BATIMENTS	Tapis école	1 096,80
04/12/24	Finances	ELANCITE	Radars pédagogiques	6 868,90
04/12/24	Finances	DEHU Bruno	Création dos d'âne route du Bray	37 721,40
04/12/24	Finances	DEHU Bruno	Scellement des radars pédagogiques	2 467,08
04/12/24	Finances	PF LIGHTING	Mise en place alternat de circulation Pont route du Bray	31 168,02
04/12/24	Finances	PF LIGHTING	Modification feux tricolores fonctionnement micro régulé avenue de Gaulle	29 914,92
06/12/24	Finances	VR PAYSAGES	Mise à disposition d'une équipe de 3 personnes pour travaux de plantations	942,00
06/12/24	Finances	SAS PROTECTIONS ASCS	Ajout clavier extérieur alarme école	590,40
06/12/24	Finances	CROSNIER	Pièces pour services techniques	539,38
09/12/24	Finances	POWER 2I	Ordinateur école	750,00
14/12/24	Finances	CARREFOUR	Petits fours réception bâtiments école	179,53
14/12/24	Finances	CULTURA	Cartes cadeaux Noël personnel communal	1 600,00
14/12/24	Finances	HYPER U	Cartes cadeaux Noël personnel communal	400,00
16/12/24	Finances	ROUSSEL	Matériel pour restaurant scolaire	829,42
16/12/24	Finances	TCE CONSTRUCTION	Divers travaux menuiserie école	1 210,00
17/12/24	Finances	POWER2I	Matériel réseau actif pour l'école	4 345,20
17/12/24	Finances	ATELIER DE L'ETINCELLE	Plaques repérage des bâtiments et portes de l'école	4 573,92
17/12/24	Droit préemption urbain	Les longs champs du Bray	Non préemption	
18/12/24	Finances	COLOR ALPHA	Cartouches encre pour machine à affranchir	213,60
20/12/24	Finances	LABYRINTHES	Livres école	872,02
26/12/24	Finances	LABYRINTHES	Livres école	177,80
26/12/24	Finances	BUREAU VALLEE	Fournitures scolaires	494,51
30/12/24	Finances	BUREAU VALLEE	Ramettes papier	86,98
02/01/25	Finances	CARREFOUR	Produits pharmacie école	228,39
03/01/25	Finances	SAS PROTECTION ASCS	Claviers alarme école	1 130,40
07/01/25	Finances	ETS BUTEAUX	Fuel mairie, école	6 958,30
08/01/25	Finances	SOLS PROGRES	Etude sols terrain vestiaires	3 960,00
13/01/25	Finances	BUREAU VALLEE	Tableaux école	219,98
17/01/25	Finances	Maître COGNY	Convention d'honoraires - désordres extension salle des fêtes	9 180,00
20/01/25	Finances	PELOY Architecte	Convention d'honoraires - désordres extension salle des fêtes	
21/01/25	Finances	AER	Ravalement en peinture salle des fêtes suite vandalisme	14 484,00

21/01/25	Finances	DEHU Bruno	Curage fossé le long de la route du Bray	8 328,24
21/01/25	Finances	DEHU Bruno	Remise en état du chemin de la Monnerie (CR 14)	24 791,88
21/01/25	Finances	DEHU Bruno	Remise en état du chemin rural 15	12 490,80
22/01/25	Finances	BUREAU VALLEE	Encre pour imprimantes mairie	228,79
23/01/25	Droit préemption urbain	2 rue du Languedoc	Non préemption	
23/01/25	Droit préemption urbain	Les petites grilles	Non préemption	
23/01/25	Droit préemption urbain	7 route de Poigny	Non préemption	
24/01/25	Droit préemption urbain	2 rue Maryse Bastié	Non préemption	
28/01/25	Finances	TCE CONSTRUCTION	Fabrication portants à porte manteaux restaurant scolaire	2 640,00
28/01/25	Finances	USDP 78	Formation secourisme pour les jeunes du village	1 300,00
28/01/25	Finances	USDP 78	Formation secourisme pour personnel communal	2 340,00
29/01/25	Finances	ADIS	Produits entretien école	257,21
30/01/25	Finances	ATELIER DE L'ETINCELLE	Réparation benne tracteur	883,84
06/02/25	Finances	AD RAMBOUILLET	Sabot de Denver, cannes antivol véhicules communaux	625,49
06/02/25	Finances	ADIS	Produits entretien école	2 153,13
07/02/25	Finances	BRUNEAU	Fournitures de bureau	116,16
07/02/25	Finances	HAKO	Pièces pour balayeuse	286,91
08/02/25	Finances	LABYRINTHES	Livres bibliothèque	207,85
10/02/25	Finances	EDITIONS DU GRAND CHEF	Livres scolaires	929,00
11/02/25	Finances	ODMP	Fournitures école	507,50
11/02/25	Finances	TT GEOMETRES	Relevé topographique stade	1 338,00
11/02/25	Droit préemption urbain	27 avenue du Général de Gaulle	Non préemption	
12/02/25	Finances	AIDIL	Formation Plan communal de Sauvegarde	1 700,00
12/02/25	Finances	AIDIL	Formation gestion de crise	1 800,00
14/02/25	Finances	LABYRINTHES	Livres bibliothèque	92,42
19/02/25	Finances	GARAGE DE LA VALLEE	Batterie véhicule communal	260,40
19/02/25	Finances	BRICORAMA	Rallonges et multiprises	78,66
21/02/25	Finances	HOUSE MESURES	Etat parasites, diagnostic performance énergétique	480,00
27/02/25	Finances	ATELIER DE L'ETINCELLE	Garde-corps porte maternelle	1 825,75
27/02/25	Finances	FLORAL STILL	Couronne obsèques M. Jean-Pierre VINCENT	80,00
04/03/25	Finances	PF LIGHTING	Pose de 4 prises illuminations sur candélabres	535,80

QUESTIONS ECRITES DES CONSEILLERS MUNICIPAUX

Aucune question des conseillers municipaux.

INFORMATIONS DIVERSES

ROUTE DU BRAY

M. le Maire précise qu'il a eu tort de ne pas fermer la route le dimanche 23 février 2025.

Il indique que les dos d'ânes étaient aux normes. Il y avait juste un centimètre de plus sur les bords, côté caniveaux. Les dos d'ânes ont été refaits.

Il informe le Conseil municipal qu'un ouvrier a été accroché sciemment par un véhicule.

M. le Maire rappelle que ces travaux font partie du projet de sécurité routière qui comprend les feux tricolores sous le pont de la route du Bray, les radars et les feux avenue du Général de Gaulle. Ces travaux sont évalués à 100 000 € environ et subventionnés à 64 000 €.

M. GUÉRIN a emprunté la route de Bray, après les travaux. Il précise que ça passe bien.

M. MERCIER émet un bémol sur les chicanes.

M. le Maire précise qu'elles ont permis la diminution de la vitesse et de la circulation des poids lourds. Des remarques faisant remonter des défauts de conception ont été prises en compte par la mairie et la CART et des corrections seront apportées.

PARKING DE LA GARE

M. le Maire informe le Conseil municipal que le dossier a pris du retard, pour un problème administratif.

Le délégataire réalisera les travaux et s'occupera de la gestion du parking intercommunal et des parkings des résidences de la Gare.

M. le Maire rappelle qu'un tarif spécial a été négocié pour les Gazeranais de 30 € par an pour les parkings de la Gare et de 40 € par an pour le parking intercommunal.

Des élus d'une autre commune ont demandé un rendez-vous avec la CART pour obtenir des explications sur les tarifs des gazeranais, qui ne leur conviennent pas. M. le Maire leur a signifié de s'occuper de leur commune et non de la sienne.

Arrivée de M. HOIZEY à 20 h 35

VESTIAIRES SPORTIFS

M. le Maire informe le Conseil municipal que le dossier d'appel d'offres sera réalisé par IngénierY. Il sera prévu des panneaux photovoltaïques. Les travaux seront subventionnés.

CART

M. le Maire informe le Conseil municipal que la CART a donné un avis favorable à la demande de création d'un terrain de pétanque ainsi que d'un parcours de santé près des Badelins.

La CART a également accordé une micro-crèche de 12 berceaux dont 6 minimum seront réservés aux Gazeranais.

M. le Maire informe le Conseil municipal qu'un projet privé de crèche recherche du foncier sur la commune.

REUNION PUBLIQUE

M. le Maire informe le Conseil municipal que la réunion publique est fixée au vendredi 28 mars 2025 à 20 h à la salle des fêtes.

ROUTE DE POIGNY

Les travaux de la route de Poigny sur terminés. Lors des travaux des détériorations ont été réalisées sur la pointe au bout du Gâteau. La CART chargera l'entreprise de remettre en état cette pointe.

SALLE DES FETES

Une avocate et un architecte sont chargés d'étudier les désordres et malfaçons de l'agrandissement de la salle des fêtes.

M. MERCIER demande si l'utilisation de la salle des fêtes est bloquée. M. le Maire précise qu'elle peut être utilisée par les associations, mais il ne peut pas accorder des dates trop longtemps à l'avance.

SICTOM

M. GUÉRIN informe le Conseil municipal qu'il a assisté, avec M. MERCIER, à une réunion du SICTOM. Il précise que les taux ne seront pas augmentés cette année.

Mme HUARD DE LA MARRE indique que les poubelles emballages sont rapidement pleines et demande si elles peuvent être ramassées toutes les semaines. M. GUÉRIN répond qu'il faut demander de plus grandes poubelles au SICTOM.

Mme HUARD DE LA MARRE propose qu'une information soit diffusée sur Illiwap pour informer les administrés de la possibilité de demander des poubelles plus grandes ainsi que sur les éco composteurs.

M. le Maire informe le Conseil municipal que la borne qui a été installée résidence du Buissonnet pour permettre aux camions de ramassage des ordures de passer par le chemin de Guéville pour collecter le restaurant scolaire, a été défoncée. Il faudra la remplacer.

LOGEMENTS SOCIAUX

Mme HUARD DE LA MARRE informe le Conseil municipal que les premiers locataires des logements sociaux des Badelins sont arrivés depuis le 28 février.

Il reste encore quelques logements à attribuer.

Mme HUARD DE LA MARRE précise que des logements ont été proposés aux locataires de la Ferme du Haut. Un seul locataire a accepté. Elle s'inquiète pour ce bâtiment qui se dégrade.

ECLAIRAGE PUBLIC

M. HOIZEY informe le Conseil municipal que l'éclairage public ne fonctionne pas le vendredi à 5 h50 jusqu'à la Gare. Une vérification sera demandée.

TRANSPORT SCOLAIRE

Mme PETIT informe le Conseil municipal du problème récurrent de la ligne 30. Les enfants voyagent régulièrement debout ou sont priés de descendre par le chauffeur. Elle rappelle qu'elle informe systématiquement le transporteur et la CART qui a cette compétence, et que le manque de réponse concrète devient vraiment lassant. Monsieur Salignat précise que le sujet est abordé à chaque bureau communautaire qui intervient régulièrement par le biais du vice-président en charge des dossiers qui fait un travail formidable, mais n'est pas responsable de la gestion des entreprises concernées.

SECURITE

M. le Maire informe le Conseil municipal qu'une ado a été agressée près des feux de l'avenue du Général de Gaulle. Il demande aux habitants d'être prudents.

La séance est levée à 21 h.

Ont signé avec nous, Emmanuel SALIGNAT, Maire, les Conseillers municipaux présents en séance qui ont délibéré ou donné pouvoir

Emmanuel SALIGNAT	Jean BRÉBION	Stéphanie PETIT	Daniel MOREAU
Nadia HUARD DE LA MARRE	Bertrand GUÉRIN	Camélia CHALLOY	Gilles MERCIER
Christophe CAQUOT <i>(procuration à Mme HUARD DE LA MARRE)</i>	Véronique HERITIER- DRAY <i>(procuration à M. GUÉRIN)</i>	Ingrid BERNIER-DUPUY <i>(procuration à Mme PETIT)</i>	Rachel CARRÉ
Antoine HOIZEY			Le Secrétaire de séance M. GUÉRIN